

Compte rendu sommaire
Réunion du Bureau Communautaire du Lundi 10 novembre 2014
au siège 34 Grand'Rue à Rombas

Sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER

L'an DEUX MILLE QUATORZE, le DIX du mois de NOVEMBRE à 18h30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 03 novembre 2014.

Présents : MM. FOURNIER, MUNIER, DROUIN (à partir du point 1.3), MATELIC (à partir du point 1.4), WATRIN, BOLTZ, CANTELE, HALTER, PELIZZARI et HENRY

Membre ayant donné procuration : M. FAVIER à M. FOURNIER

Absent excusé : MM. DROUIN (du point 1.1 au point 1.2 inclus), MULLER, MATELIC (du point 1.1 au point 1.3 inclus) et CORRADI

Absent : néant

Présent sans voix délibérative : Mmes GIRAULT, OSTER et STEINMETZ

Le Président ouvre la séance à 18h30, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

Il sollicite l'autorisation de rajouter le point suivant à l'ordre du jour :

3.1 Indemnité de conseil à verser au Receveur-Percepteur

Le Bureau communautaire, à l'unanimité, accepte que le point 3.1 soit ajouté à l'ordre du jour.

Il sollicite ensuite l'autorisation de modifier le point suivant à l'ordre du jour :

1.2 P.I.G. – Attribution de subventions (en rajoutant 2 demandes de subventions arrivées après l'envoi de la convocation)

Le Bureau communautaire, à l'unanimité, accepte que le point 3.1 soit ajouté à l'ordre du jour.

1. LOGEMENT

1.1 DB 2014-101 - Opération Ravalement de façades - Attribution de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'attribuer des subventions dans le cadre de l'opération « Ravalement de façades » à divers particuliers pour un montant total de 9 807,56 €,
- Et DECIDE de procéder à leur versement.

1.2 DB 2014-102- PROGRAMME D'INTERET GENERAL (PIG) - Attribution de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'attribuer des subventions dans le cadre du programme d'intérêt général (PIG) à divers particuliers pour un montant total de 6 371,50 €,
- Et DECIDE de procéder à leur versement.

1.3 DB 2014-103- Campagne d'isolation thermique - Attribution de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'attribuer des subventions dans le cadre de la campagne d'isolation thermique à divers particuliers pour un montant total de 4 027,50 €,
- Et DECIDE de procéder à leur versement.

1.4 DB 2014-104 - Programme d'intérêt Général (PIG) – Programme « Habiter Mieux » -« Lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique »- Prolongation de 2 années

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- EMET un avis favorable quant à la poursuite du programme d'intérêt général (PIG) pour une durée de deux années sur l'ensemble du territoire de la CCPOM
- VALIDE les conditions d'interventions proposées ci-dessous
Intervention de la CCPOM au côté de l'ANAH dans le cadre de ce PIG :
 - En finançant les logements qui font l'objet d'un conventionnement social par l'attribution d'une subvention de 5%,
 - En accordant, en complément de l'aide ANAH, une aide supplémentaire de 5 % pour les propriétaires occupants modestes réalisant des travaux subventionnés par l'ANAH
 - En accordant, en complément de l'aide ANAH, une aide supplémentaire de 10 % pour les propriétaires occupants modestes âgés de plus de 60 ans réalisant des travaux subventionnés par l'ANAH,
 - En participant au programme « Habiter mieux », par l'attribution d'une aide supplémentaire de 500€ aux propriétaires occupants modestes réalisant des travaux financés par l'ANAH et bénéficiant de l'Aide de Solidarité Energétique 'ASE)
- Et AUTORISE le Président à signer l'avenant à la convention passée avec l'ANAH

2. PETITE ENFANCE

2.1 DB 2014-105 - Construction du centre multi accueil de Marange-Silvange – Subvention FEDER – Avenant n°1 à la convention passée avec la Région Lorraine

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- AUTORISE le Président à signer l'avenant n°1 à la convention passée avec le Conseil Régionale pour le financement de l'opération de construction de la structure multi accueil de Marange-Silvange dans le cadre du programme « Objectif Compétitivité Régionale et Emploi »

2.2 DB 2014-106 - Construction du centre multi accueil dans la Vallée de l'Orne – Subvention FEDER – Avenant n°1 à la convention passée avec la Région Lorraine

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- AUTORISE le Président à signer l'avenant n°1 à la convention passée avec le Conseil Régionale pour le financement de l'opération de construction de la structure multi accueil dans la Vallée de l'Orne dans le cadre du programme « Objectif Compétitivité Régionale et Emploi »

3. Point ajouté à l'ordre du jour :

3.1 DB 2014-107 - Indemnité de conseil à verser au Receveur-Percepteur

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'accorder au receveur percepteur, Monsieur KINDERSTUTH Marc, l'indemnité de Conseil prévue par l'arrêt interministériel du 16 Décembre 1983, pour la période du 1^{er} janvier 2014 à la date de renouvellement du Conseil Communautaire, au taux de 100 % qui s'élève à 397,46 €,

7. **INFORMATION ET COMMUNICATIONS**

- Tableau de bord d'activités au 31/10/2014
- Tableau de bord financier au 31/10/2014
- Tableau de bord « ordures ménagères » au 30/09/2014
- Tableau de bord « opération ravalement de façades » au 31/10/2014
- Tableau de bord « Amélioration de l'habitat PIG » au 31/10/2014
- Tableau de bord « Isolation thermique » au 31/10/2014
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme » au 31/10/2014

- Autres communications :

- Présentation du tableau de bord habitat 2013 par Mme BIANCHINI de l'AGURAM

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h40.

Affiché le 17.11.2014

Rombas, le 13 novembre 2014
Le Président




Lionel FOURNIER